

Master Droit international et européen – Parcours : Droit international général

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Présentation

Le master Droit international est composé de trois parcours :

- * droit et politiques du développement
- * droit international, diplomatie et relations internationales (Sorbonne Abu Dhabi)
- * droit international général.

Le parcours « Droit international général » vise à dispenser une formation générale, complète et de qualité en droit international

OBJECTIFS

La formation dispensée dans le cadre du master Droit international, parcours « Droit international général », est originale en ce qu'elle repose sur l'idée d'un décloisonnement de l'apprentissage du droit international. En ce sens, ce parcours s'est fixé trois objectifs :

- * les étudiants suivront des enseignements en droit international public mais également en droit international privé et droit européen ;
- * les cours seront dispensés en français majoritairement mais également en anglais ;
- * une unité d'enseignement sera consacrée à des enseignements uniquement pratiques. Les étudiants devront participer à des concours internationaux de plaidoirie ou des projets de consultation juridique offerte à des organisations internationales, des organisations non gouvernementales ou des pays en développement.

COMPÉTENCES VISÉES

A la suite de cette formation, l'étudiant aura une connaissance transversale du droit international, en suivant des enseignements en droit international public, droit international privé et droit européen.

Il sera capable de travailler en anglais.

Il développera des compétences pratiques en droit international.

Programme

ORGANISATION

Lors de la première année, les étudiants auront deux enseignements de spécialisation en droit international avec TD obligatoires, deux enseignements complémentaires obligatoires et un TD en anglais par semestre. Ce tronc commun sera complété par deux enseignements au choix à choisir afin de spécialiser le profil de l'étudiant.

La seconde année de master propose des enseignements en anglais. Elle est composée :

- * pour le premier semestre, de trois enseignements obligatoires en droit international public et droit international privé ainsi que trois enseignements au choix, l'un sur l'arbitrage, les autres en droit des échanges internationaux.

pour le second semestre, deux enseignements obligatoires seront dispensés en anglais. L'étudiant devra également suivre un enseignement portant sur le droit et la cybersécurité

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

et un autre enseignement pratique, en plus de l'anglais, d'un mémoire ou un stage

Admission

Les étudiants

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Ce master peut être envisagé en complément d'une formation plus générale en droit public ou privé interne.

L'étudiant pourra prévoir une année de césure pour effectuer un an d'études ou de stage à l'étranger entre ses deux années de master.

Poursuite d'études à l'étranger

Institutions internationales, ONG, cabinets d'avocats, entreprises multinationales.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Plusieurs débouchés sont envisageables dans le domaine du droit :

- * relations internationales de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- * les organisations intergouvernementales ;
- * les organisations non gouvernementales ;
- * les cabinets d'avocats ;
- * les services juridiques des entreprises multinationales.

Contacts

Responsable du diplôme

Anne-Thida Norodom

anne-thida.norodom@parisdescartes.fr

En bref

Composante(s)

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Niveau d'études visé

BAC +5

Durée

2 ans

ECTS

120

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation